

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
D'INDRE-&-LOIRE

Mairie de **CHINON**

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 NOVEMBRE 2021

COMPTE RENDU

Séance du LUNDI 15 NOVEMBRE 2021

Sous la Présidence de M. DUPONT, Maire de la Commune de CHINON

Date de la convocation : Vendredi 5 novembre 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 29

■ SONT PRESENTS :

M. DUPONT, Président,
M. MAUCORT, Mme LAMBERT, M. DAMMERY, Mme LAGRÉE, M. DUCHESNE,
Mme BOISNIER, M. GOUPIL, Adjoints

M. BILLARD, Mme LUMEAU, M. NARDI, Mme GACHET, Mme BERGER, M. PLOUZEAU,
M. PELLETIER, Mme MARTINEAU, M. PLANCHON, M. DAUDIN, Mme BAUDIN,
M. LAPORTE, M. MASSON, Mme VUILLERMOZ, M. FLEUREAUX, Conseillers
Municipaux.

■ ONT DONNE PROCURATION :

M. CHEMINOT	à	M. DAMMERY
Mme DEVAUD	à	Mme LAMBERT
Mme BELLUT	à	Mme GACHET
Mme LEGER	à	Mme BERGER
M. BAUMEL	à	M. LAPORTE
Mme GACHOT	à	Mme VUILLERMOZ

■ SECRETAIRE DE SEANCE :

M. PELLETIER

ORDRE DU JOUR

**ORDRE DU JOUR
-
CŒUR DE VILLE**

**PRESENTATION ET ECHANGE SUR LES PRINCIPALES
OPÉRATIONS IMMOBILIERES**

- Appels à projets Vente et rénovation d'immeubles à usage mixte dans le périmètre du Cœur de ville
- Rénovation urbaine -présentation de 4 ilots dans le périmètre de la rue du Commerce et de la place Victoire
- Appels à projet dans les secteurs en OAP habitat ou assimilé

CONVENTIONS

2021-138 Convention entre le Département et la Commune de Chinon relative au déclassement des Routes Départementales 21, 749 et 751E et au classement d'une voirie communale "Avenue Gambetta" – Attribution d'une subvention

Le lundi 15 novembre 2021, s'est tenue la réunion du Conseil Municipal.

A 19h00, M. le Maire ouvre la séance, constate que le quorum est atteint.

Monsieur PELLETIER est élu secrétaire de séance à l'UNANIMITÉ.

Monsieur le Maire revient sur le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 octobre 2021. Monsieur le Maire précise que l'addendum de Monsieur LAPORTE est pris en compte et demande s'il y a des remarques particulières.

Monsieur MASSON fait remarquer qu'une erreur a été commise sur sa civilité dans le procès-verbal et demande en conséquence la rectification en Monsieur et non Madame.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

Ensuite, M. le Maire aborde l'ordre du jour.

PRESENTATION ET ECHANGE SUR LES PRINCIPALES OPÉRATIONS IMMOBILIERES

- Appels à projets Vente et rénovation d'immeubles à usage mixte dans le périmètre du Cœur de ville
- Rénovation urbaine -présentation de 4 ilots dans le périmètre de la rue du Commerce et de la place Victoire
- Appels à projet dans les secteurs en OAP habitat ou assimilé

CONVENTIONS

2021-138 Convention entre le Département et la Commune de Chinon relative au déclassement des Routes Départementales 21, 749 et 751E et au classement d'une voirie communale "Avenue Gambetta" – Attribution d'une subvention

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la **MAJORITÉ** :

- **APPROUVE** les termes de la convention à établir avec le Conseil Départemental relative au déclassement des voiries départementales n°21, 749 et 751E et au classement de la voie communale située « Avenue Gambetta » ;

- **APPROUVE** le versement par le Conseil Départemental d'une subvention de 1 700 000 € au titre d'une compensation pour les travaux de réfection des voiries déclassées en l'état RD 21, 749 et 751E dans le domaine public routier communal et les travaux de renforcement du talus de la RD 751E. Ce versement interviendra, en une seule fois, à la date de notification de la convention par le Conseil départemental à la Commune de Chinon ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention ci-dessus exposée avec le Département ainsi que toutes les pièces et actes s'y rapportant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h07.

Date de publication : 19 Novembre 2021

Certifié conforme,
Le Maire,



Jean-Luc DUPONT.